

poit

# Dépôt de linge sans permis

A compter du 3 Juillet 2023

Du mardi au samedi

8h00 - 9h30 - 13h30 - 15h30

- 1 sac par semaine, pour les personnes détenues sans permis de visite et/ou sans visite depuis 3 mois.

- 1 sac par mois, pour les personnes détenues faisant l'objet d'une suspension de permis de visite.

( demande préalable au responsable des parloirs).